

Chers membres,

Suite à l'Assemblée Générale de la SRRC, les news WRRC et les mesures du Conseil fédéral, de nombreuses informations doivent vous être communiquées afin de préparer le printemps 2021.

Small Formations :

Suite à la décision de l'AG de diviser les Small formations en 2 catégories, voici la répartition des âges qui a été votée :

Small formations juniors	8 à 15 ans
Small formations	Dès 14 ans

Le règlement concernant ces deux catégories sera en ligne début avril mais ne différera pas de ce qui existait en 2020, excepté les Safety Levels, votés aussi en Assemblée générale.

Le comité de la SRRC a décidé d'accorder des exceptions pour les Small formations qui étaient déjà créées et dont les âges seraient à cheval entre ces deux catégories. Pour nous formuler votre demande d'exception, merci d'écrire un email à sportdirector@srcc.ch avant le 04.04.2021 en précisant les éléments suivants :

- Le nom de la formation
- Les noms et dates de naissance de chaque membre (remplaçants inclus)
- N° ID SRRC de chaque danseur

Après analyse de la moyenne d'âge de tous les membres de la formation, le comité SRRC informera le club demandeur de la catégorie dans laquelle la formation pourra évoluer. Toute décision prise sera valable jusqu'au 31.12.2021.

Licences WRRC :

Le renouvellement rapide des licences WRRC (Fast Registration Process) n'est valable que jusqu'au 15 mars. Un délai très court à cause des WRRC online cup qui débutent début avril. Pour éviter tout problème avec les délais, la décision a été prise de tout renouveler automatiquement pour 2021.

Ainsi, tous les couples, toutes les formations et tous les danseurs individuels actifs WRRC en 2020 le seront aussi pour 2021. Cela ne signifie pas que la licence doit être payée. Cela évite simplement aux danseurs de devoir renvoyer leur document d'identité et le formulaire anti-dopage.

Si vous souhaitez licencier vos couples / formations qui sont déjà actifs WRRC en 2021, il faudra m'en informer par email à : sportdirector@srcc.ch afin que je fasse le nécessaire dans le système.

Pour tous les nouveaux couples et les nouvelles formations, vous pourrez effectuer la procédure habituelle dès le 15 mars 2021. Je vous rappelle de bien respecter les formats des documents à m'envoyer ainsi que les délais pour le faire (au moins 1 mois avant la compétition prévue, si possible).



Licences SRRC et Reg SW :

Je vous rappelle qu'il est obligatoire d'avoir une licence SRRC avant de commander une licence WRRC, quelle que soit la catégorie.

Le système SRRC est actualisé avec les nouvelles catégories (Small formations). Les licences pour ces catégories peuvent déjà être commandées.

Le système WRRC ayant subi un update au niveau acrobatique, nous avons fait de même avec le système SRRC. De ce fait, tous les programmes acros ont été effacés et doivent être entrés à nouveau pour 2021.

Enfin, au niveau du Boogie, le système de jugement WRRC a aussi été intronisé à la SRRC pour cette année.

WRRC Online cup 2021 :

La WRRC renouvelle l'expérience des compétitions online pour ce printemps (les dates se trouvent sur le calendrier WRRC). Si vous souhaitez y participer, je vous prie de vous référer aux conditions qui vous ont été communiquées à l'automne 2020 :

- Règlement WRRC 2020 des compétitions online :
https://www.wrrc.org/documents/general/SR_0005_10_WRRC_Online_competitions.pdf
<https://wrrc.dance/online-world-cup-technical-propositions-for-video-recordings/>
- L'actualisation de ce règlement communiquée et disponible sous ce lien :
<https://wrrc.dance/wrrc-newsletter-march-2021/>
- Conditions pour transmettre vos vidéos à la WRRC (voir mon email du 21.10.2020 qui est joint à cette news)

En 2021, il sera possible de danser les finales sur vos musiques personnelles. Je vous rappelle que pour envoyer une musique à la WRRC, celle-ci doit être validée avant par la SRRC. Merci de vous y prendre assez tôt.

Compétitions SRRC 2021 :

Après une première séance avec les organisateurs, il a été décidé de maintenir les compétitions physiques aux dates prévues.

Le Conseil fédéral devant annoncer de nouveaux allègements pour fin mars, nous attendons encore jusque-là pour annoncer les catégories présentes lors de chaque compétition.

De plus, les conditions d'organisation de chaque compétition seront liées aux autorisations en vigueur aux dates effectives.

Je vous prie de bien lire tous les documents et règlements. Si vous deviez avoir des questions, je me tiens à votre entière disposition.

Avec mes salutations sportives.

Pour le comité de la SRRC
Nicolas Grillet

Sport Director